

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 4 novembre 2014

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
M. Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Mmes Rapp et Schluraff conseillères municipales Knoeringue
Mmes Gutzwiller et Richert conseillères municipales Muespach-le-Haut
Mmes Geng, Louis, Niglis, Rueher, Schermesser, Schlaeflin, Wirtz,
parents élus
Mmes Bischoff, Dreyer, Genelot, M. Laborie, enseignants

Excusées:
Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch
Madame Hemmerlin, parent

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole et plus particulièrement à Madame Rueher, nouvellement élue.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer.L'usage du téléphone mobile est interdit.
- Les parents sont informés de l'interdiction des goûters à l'école.

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS) nécessitant le

confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans le but de laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

4°) Les effectifs.

21 élèves quittent l'école, 14 CP entrent. Le solde est donc de -7. Cela porte donc l'effectif à 86 élèves pour l'année scolaire 2014 / 2015.

5°) Le Projet d'Ecole

Il est centré sur l'environnement. Chaque activité, visite sera l'occasion d'un travail en expression écrite.

Les classes travailleront avec M. Flieg, apiculteur. Elles seront sensibilisées au recyclage à travers la visite de la déchèterie de Waldighoffen, le centre des déchets verts de Hirsingue.

6°) L' Aide Pédagogique Complémentaire

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30 minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi et après un temps de récréation de 10 minutes.

7°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 23 septembre jusqu'au 16 décembre puis du 31 mars au 16 juin . Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur.

Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Nous remercions également Mmes Herzog, Kayser, Schluraff et Schudy pour leur participation bénévole à cette activité.

8°) L' enseignement de l'Allemand.

Chaque semaine, Madame Gretter intervient dans les classes de mesdames Bischoff, (¾ d'heure) Dreyer (1h), Genelot(¾ d'heure) et celle de M.

Laborie. (2 fois $\frac{3}{4}$ d'heure) soit un total de 4h.(2h payées par l'Education Nationale et 2 h par la Mairie de Muespach-le-Haut)

A Knoeringue, Mme Dreyer assure la deuxième heure d'Allemand.

Des parents font remarquer qu'il y a un décalage entre le nombre d' heures faites au CE2 entre les élèves de Knoeringue et ceux de Muespach-le-Haut. Le même problème se posera ensuite entre les CE1 de la classe de Mme Bischoff et ceux de la classe de Mme Genelot.

Pour tenter de remédier à ces différences, il sera demandé à Mme Gretter si elle a la possibilité d'intervenir davantage dans l'école ou pas.

Les municipalités sont remerciées pour leur engagement.

9°) Protocole de la gestion des absences des enseignants :

Madame Dreyer étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Dreyer était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

10°) Les rythmes scolaires.

Il est important que les enseignants des écoles de Muespach-le-Haut et Knoeringue fassent sortir leurs élèves à l'heure exacte afin d'éviter tout retard à l'Ecole Maternelle.

11°) La charte informatique

Il s'agit pour les enfants de faire bon usage de l'ordinateur mais également d'utiliser Internet et les messageries en évitant leurs pièges.

12°) Classe de découverte

Une classe de découverte est organisée pour les classes de CE2 / CM1 (Mme DREYER) et CM2 (M. LABORIE) soit 48 élèves.

Elles iront au centre PEP La Chaume à Orbey du dimanche 15 mars au vendredi 20 mars 2015.

Les activités envisagées sont :

le VTT, l'orientation, le cycle de l'eau et le fonctionnement de la centrale hydraulique du lac Noir.

Les parents accompagnateurs seront :

Mmes HERZOG, KAYE, SCHERMESSER et M. WOFNER. Ces parents sont remerciés.

Le budget :

Pension complète : 14520 €

VTT : 360 €

Bus : 607 €

Total : 15487 €

Recettes :

le département : 3120 €, les Mairies : 3120 €, familles (140 € par enfant) X 48 = 6720 €, l'association USEP de l'école : 2527 €

Les Mairies sont remerciées pour leur soutien.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu à Knoeringue le 24 mars 2015.

15°) Fin du Conseil d'Ecole :

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie